

COMPOSITION FRANÇAISE
ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Coefficient : 3
Durée : 6 heures

M. Olivier BERTRAND, Mme Marie CADALANU, M. Stéphane CHAUDIER, Mme Valentine
DUSSUEIL, Mme Linda GIL, M. Romain JALABERT, Mme Caroline JULLIOT, Mme Marine LE
BAIL, Mme Anne-Gaëlle LETERRIER GAGLIANO, Mme Bérangère MORICHEAU-AIRAUD, Mme
Marie PANTER, Mme Lisa POCHMALICKI, M. Anthony SORON, Mme Anne STRASSER

Le présent rapport a pour objectif de donner des pistes d'analyse qui permettront aux futurs candidats de bien se préparer à l'épreuve écrite de composition française du concours B/L. Il se compose de deux parties bien distinctes : un premier temps revient sur l'épreuve elle-même et l'esprit de celle-ci (I) ; un second moment sera consacré à l'analyse du sujet de la session 2024 (II).

I - L'esprit de l'épreuve – considérations générales

- 1/ L'épreuve et le sujet
- 2/ Le traitement du sujet
- 3/ Les connaissances à mobiliser et la démarche à adopter
- 4/ La méthode dissertative

II - Le sujet 2024

- 1/ L'intitulé
- 2/ L'analyse
- 3/ La problématisation
- 4/ Le plan et l'argumentation
- 5/ Bilan des copies corrigées

I - L'esprit de l'épreuve – considérations générales

Rappelons en propos liminaire que cette épreuve ne repose pas sur un programme particulier ou sur un corpus de textes. Elle est donc extrêmement ouverte, tant dans la formulation du sujet lui-même que dans la perspective analytique attendue par le jury. C'est là que résident tout à la fois son intérêt et sans doute également sa difficulté.

1/ L'épreuve et le sujet

L'épreuve est une composition française de type dissertatif réalisée à partir d'un sujet soumis à l'intelligence des candidats. Notons que si ces dernières années, l'esprit de l'épreuve fut systématiquement de proposer une citation d'auteur ou de critique, les textes réglementaires ne nous l'imposent en rien. Ainsi est-il tout à fait possible de renouer avec des formulations plus anciennes et il n'est en rien impossible que le sujet puisse être rédigé sous forme d'une question très générale ou d'une assertion qui ne serait pas un extrait d'un texte littéraire ou critique (« La littérature se doit-elle à la société ? », « Qu'est-ce qu'une culture littéraire ? », « Qu'est-ce qu'un texte littéraire ? », « L'expérience de l'écrivain », « La littérature a-t-elle une fonction ? », « Littérature et engagement », etc.). Cependant, le jury peut parfaitement puiser son sujet, comme les récentes années l'ont montré et à l'instar du sujet 2024 qui sera traité plus bas, dans des textes d'auteurs ou de critique littéraire.

Mais quelle que soit la nature du sujet, ce dernier ne peut en aucun cas porter sur un genre particulier. Au contraire, l'ouverture à l'ensemble des formes d'écriture littéraire demeure un point d'ancrage irréfragable contingent à l'esprit de l'épreuve.

2/ Le traitement du sujet

Les candidats sont donc invités à mobiliser des connaissances variées et multiples – mais à bon escient, nous y reviendrons ci-dessous – et à entrer en discussion soit avec une interrogation ou assertion portant sur la littérature, soit avec une citation spécifique interrogeant celle-ci. Dans tous les cas, il convient de partir évidemment du sujet proposé. C'est un truisme que de le rappeler ainsi mais chaque année, quelques copies semblent ne pas vouloir se saisir du sujet et plaquent bien malheureusement dès l'introduction une série de considérations sur la littérature sans que le lien avec la citation proposée ne soit avéré. Le jury est sensible à une démarche progressive et logique qui part du sujet, le discute, l'analyse, puis offre au lecteur une piste de réflexion logique.

3/ Les connaissances à mobiliser et la démarche à adopter

Il est sans doute bon de rappeler en quelques lignes également que les premières connaissances à mobiliser sont d'ordre littéraire. Il s'agit d'une épreuve de composition française pour laquelle les candidats sont amenés à réfléchir à tous les aspects de la littérature (l'écriture, la réception, la théorie, les genres, etc.) en fonction du sujet qui est soumis à leur intelligence. Se doter d'une culture littéraire n'est donc pas un élément qui interviendrait comme un bonus bienvenu dans l'exercice mais est littéralement à la base des attentes du jury. Le rapport 2023 signalait à juste titre un élément fondamental si l'on veut circonscrire l'esprit de l'exercice. Nous reprenons ce dernier *in extenso* : « ... rappelons que la bonne dissertation exprime la culture de son auteur, sa finesse d'analyse, son goût authentique pour la littérature et pour la réflexion fondée sur une lecture personnelle des textes. Il ne s'agit pas ici d'élitisme. La capacité à produire une réflexion de qualité, présentée de façon cohérente et organisée, exprimée dans une langue précise et élégante, relève d'un apprentissage ». (Rapport 2023, p.1). Tout est ainsi résumé en somme. Mais précisons une nouvelle fois que la culture littéraire doit être assimilée. Si nous partageons une culture littéraire commune, chaque candidat possède la sienne et c'est à partir de cette dernière qu'une réflexion est possible. Il ne s'agit en aucun cas de faire étalage de ses connaissances littéraires, ce qui serait assez vain et en total décalage avec l'esprit de l'épreuve, mais plus volontiers d'utiliser ces connaissances en les faisant siennes. La lecture personnelle des textes inclut une compréhension et une interprétation de ceux-ci. Une bonne copie sera celle qui comprend les enjeux d'une citation, les dépasse en offrant une pensée et une lecture personnelles des textes littéraires. Cela implique un apprentissage dans le

domaine de la littérature mais aussi en stylistique et en linguistique. Une œuvre littéraire est d'abord le fruit d'un travail d'écriture. Il s'agit pour les candidats d'en apprécier toute la richesse.

4/ La méthode dissertative

D'une manière générale, nous renvoyons les candidats aux rapports des sessions précédentes pour les conseils d'ordre méthodologique, en particulier le rapport de 2023 (sujet extrait d'une citation de Marguerite Duras). Mais nous donnons ici quelques conseils généraux, autant sur la forme que sur le fond, afin d'aider les candidats à bien aborder l'épreuve.

Le premier élément auquel le jury est sensible – et avant même que ne débute la lecture analytique de la copie – est sans doute d'ordre graphique puis corollairement orthographique. Les copies illisibles qui nécessitent un déchiffrement quasi paléographique ne mettent pas les correcteurs dans les meilleures conditions de lecture. Enfin, même si d'une manière générale, les copies sont de bonne tenue orthographique, nous constatons que des coquilles, scories et autres fautes d'orthographe peuvent toujours se glisser dans le flux continu de l'écriture que le stress d'un concours n'aide sans doute pas. Cela n'est pas d'une gravité extrême. Mais une relecture simple et souvent efficace de la copie permet de lever les doutes, supprimer les ambiguïtés (si tant est que la graphie soit suffisamment limpide pour tout lecteur de bonne volonté) et donne aux correcteurs une image propre du texte que l'on peut alors lire avec toute l'attention portée aux idées, à leur cohérence et à la réflexion sans que plus rien ne vienne obérer la bonne intelligibilité du propos.

Le deuxième élément relève du fond. Et c'est cela qui importe avant tout. Une bonne lecture puis compréhension du sujet, elle-même suivie d'une discussion pertinente dans l'introduction donnent en quelque sorte le « la » qui définit l'angle d'analyse. La problématique doit être clairement exprimée et accompagnée d'un plan logique et progressif. Ensuite, le jury saluera la cohérence du développement dissertatif qui doit à un moment donné dépasser la seule citation et montrer toute la force d'une analyse, elle-même étayée par des exemples précis, pertinents et correctement analysés. Nous donnons ci-dessous quelques exemples de problématiques et de plans progressifs d'excellentes copies de la session 2024.

Les écueils les plus fréquemment rencontrés et pour lesquels le jury sanctionne un candidat sont les suivants : si l'on reprend les deux aspects qui façonnent la copie soumise à évaluation (la forme et le fond), on ne sera pas surpris de considérer qu'un texte à orthographe hasardeuse, à syntaxe chancelante qui trahit une défaillance du fonctionnement des systèmes de la langue sera lourdement sanctionné. Le jury sait parfaitement distinguer l'oubli ponctuel, la scorie occasionnelle (telle qu'elle est décrite plus haut) et la méconnaissance profonde des structures de la langue. Le propos se doit donc d'être soigné, clair, intelligible et doit servir l'argumentation développée tout au long de la dissertation.

Ensuite, on s'en doute, mais il est toujours bon de le rappeler, un plan trop dialectique ou qui ne dépasse pas le sujet abordé dans la citation ou encore qui sert manifestement de prétexte à la restitution de paragraphes rédigés à l'avance et parfois loin du sujet, ne peut répondre aux exigences de l'exercice qui vise précisément à réfléchir à partir – mais surtout au-delà – de la citation proposée. Enfin, une problématique approximative ou imprécise, un plan incohérent, l'absence d'exemples pertinents sont autant d'éléments que le jury sanctionnera. On l'aura compris, la dissertation littéraire relève d'un fonctionnement, d'une mécanique, de

codes incontournables qui concourent à édifier une thèse efficace à travers une démonstration logique et cohérente.

II - Le sujet 2024

Cette année, le sujet soumis à l'intelligence et à la réflexion des candidats de l'épreuve de composition française était une citation extrêmement brève d'un critique littéraire.

1/ L'intitulé

« La littérature joue d'étranges tours : plus le sujet est pauvre, plus l'écrivain est roi. »

Bernard Frank, *Portraits et aphorismes*, 2002.

En vous appuyant sur des textes littéraires précis et variés, sans vous limiter à un genre, vous discuterez ce propos.

2/ L'analyse

Une seule phrase donc, assez courte composait en tout et pour tout le sujet du concours. Précisons-le dès maintenant, ce fut un sujet plutôt discriminant qui a révélé les faiblesses de certaines copies dans lesquelles manquaient les outils d'analyse littéraire nécessaires à son traitement. Un tel sujet exigeait une bonne vision d'ensemble de l'histoire littéraire.

Un tel sujet s'intéresse volontiers à la place de l'écrivain dans la société mais aussi à la hiérarchie des genres. Il nécessitait assurément une réelle culture littéraire dont nous reparlerons dans les paragraphes qui suivent. Ce sujet avait l'avantage de permettre une pluralité de plans possibles et donc d'ouvrir la question. Il devait permettre de mettre en évidence les problématiques littéraires fortes sur l'écriture en lien avec le monde sensible. L'auteur de cette citation, Bernard Frank, est un littéraire-journaliste-critique littéraire qui a publié cet extrait dans un ouvrage intitulé *Portraits et aphorismes* (le cherche midi éditeur, 2002, p. 12).

Cette citation - quelque peu provocatrice - devait inviter les candidats à l'aborder de façon critique. Certaines copies ont d'ailleurs très bien vu cet aspect presque polémique semblant être fièrement revendiqué par l'auteur. La structure corrélatrice présente dans l'unique phrase propose une tension entre le sujet littéraire et l'écrivain dans un *continuum* qui invite à une réflexion sur l'inspiration créatrice, la *mimesis*, le souffle, les Muses, la *furor* poétique mais également sur l'intention du littéraire, le statut de l'écrivain (ou les figures de l'écrivain), l'œuvre originale, et enfin le travail même de l'écrivain, non plus par le truchement de l'inspiration, mais véritablement par ce que l'écrivain fait du sujet qu'il s'est donné. La question porte *in fine* sur la liberté du littéraire.

L'introduction est le lieu de tous les dangers, en particulier l'accroche. Des entrées en matière qui introduisent une autre citation, dont la problématique est légèrement différente, est assez souvent de mauvais augure, car la copie risque de traiter – et nous l'avons constaté cette année – de cette problématique particulière et non de celle posée par le sujet. Le jury rencontre

aussi des exemples d'œuvres bien choisies pour l'entrée en matière mais qui commencent déjà à étayer la citation du sujet : le candidat « grille » d'emblée un exemple qui aurait été mieux placé dans le développement et/ou il modifie déjà la compréhension précise du sujet dans son analyse. Nous donnons ici, à titre d'exemple et à partir d'une copie, une entrée en matière intéressante qui propose une contextualisation bienvenue :

« Durant le XX^e siècle, la littérature de la post-modernité hérite des remises en cause de la fin du XIX^e siècle. En poésie, le refus de l'élévation se caractérise par un renouvellement de la forme prosaïque attachée à des thématiques du quotidien. Le roman s'attelle, lui, à renouer avec son autonomie et sa liberté formelle premières, s'émancipant des carcans qu'il s'est lui-même imposés afin de se valoriser sur la scène littéraire. Au théâtre, on se détourne à la fois du texte et des conventions d'écriture pour représenter; là aussi, un théâtre du quotidien et de la vie en train de se faire. Il s'agit dès lors de faire place en littérature à des sujets plus "pauvres", c'est-à-dire plus banals, moins nobles, voire bas, vils, marginaux, et, ce faisant de leur donner une résonance particulière ».

Une telle accroche laisse place logiquement – et en réalité naturellement – à l'analyse de la citation. Une autre accroche intéressante illustre par l'exemple la citation de Bernard Frank :

« Dans son recueil de poèmes intitulé *Le parti pris des choses*, le poète Ponge s'empare de sujets prosaïques comme « la porte » ou « l'huitre » et les érige comme source d'inspiration poétique. A travers ce choix singulier concernant la thématique de ses poèmes, il propose en réalité de refondre notre regard sur ces objets du quotidien en montrant leur richesse interprétative et leur complexité ».

Enfin, d'autres candidats ont choisi une accroche utilisant d'autres arts dans le but d'amener le lecteur à interpréter la citation de Bernard Frank. Il en est ainsi des deux exemples suivants :

« Dans *Qu'est-ce qu'un chef-d'œuvre ?*, Danto récuse l'idée d'un critère conventionnel afin de définir une œuvre d'art. Il estime alors que celle-ci se caractérise par un système de significations qu'elle parvient à créer : il montre ainsi que les peintures hollandaises, derrière leur apparente pauvreté, sont lestées de sens pour leur peintre, qui fait sentir bien davantage que la banalité d'une vie quotidienne ».

« Marc Régnier se définissait comme un 'cinéaste face au Tiers-monde'. En effet, il entendait montrer et diffuser des images sur les conditions de vie et le quotidien des citoyens des pays du Tiers-monde. Ainsi, il s'est servi de son art, le cinéma, pour mettre en valeur un sujet pauvre, peu étudié. Il disposait, par conséquent, d'une grande liberté dans l'analyse de ce sujet en tant qu'il était l'un des premiers à se soumettre à cet exercice ».

La discussion du sujet lui-même doit être pertinente en ceci qu'il convient d'analyser, d'interpréter et de discuter le texte de la citation. Le jury a parfois regretté soit une absence totale de discussion soit une mauvaise paraphrase. Les bonnes copies ont bien montré toute la charge provocatrice d'un texte qui met en tension la question de l'écriture littéraire.

3/ La problématisation

On le voit, une telle citation permet de nombreux questionnements et invitait les candidats à s'interroger sur le rapport qu'entretient l'écrivain à son œuvre : tout sujet est-il fondamentalement littéraire ? Un écrivain « roi » signifie-t-il qu'il est maître de son œuvre ? Cette singulière corrélation présente dans la citation suggère également *de facto* l'autre versant d'un *continuum* : « moins le sujet est pauvre, moins l'écrivain est roi », ce qui laisserait supposer une contrainte forte sur la créativité auctoriale en fonction du sujet abordé. Mais après tout, il est sans doute légitime de se demander ce que signifie un sujet « pauvre » en première instance (existe-t-il des sujets « riches » ?). Enfin, « la littérature joue d'étranges tours » : elle ne serait pas là où on l'attendait ? Il y a ici une forme de subjectivité du critique qui utilise une expression figée « jouer des tours ». A qui donc ?

Ces premiers éléments d'analyse de la citation permettent de poser un paradoxe inhérent à celle-ci : est-ce (uniquement) le sujet qui *in fine* fait l'œuvre littéraire ? On tient là une première piste programmatique. Quelle place donner à l'écriture ? En quelque sorte, c'est la part de la fonction purement poétique du langage – telle qu'elle est définie par Jakobson – qui est interrogée ici. L'écrivain n'est-il pas roi, quel que soit le sujet et même – allons plus loin – indépendamment du sujet ? En creusant une telle piste, on s'aperçoit assez rapidement que ce n'est plus le sujet qui fait l'œuvre mais l'écrivain qui s'empare d'un sujet – peu importe lequel en somme – et façonne avec la langue son œuvre. L'écriture dépasse alors largement la seule question exprimée dans le sujet initialement proposé à la réflexion.

Les problématiques possibles étaient multiples mais centrées néanmoins essentiellement sur l'écriture de l'œuvre littéraire. Cette année, le jury a déploré quelques problématisations ratées : soit il s'agissait de hors sujets manifestes, soit d'une sorte de paraphrase maladroite de la citation, soit d'une problématique qui ne prenait pas en compte l'aspect proprement littéraire porté par le sujet. Nous en donnons quelques exemples ci-dessous dans la dernière partie de ce rapport.

En revanche, le jury a salué des problématiques fortes suivies de plans cohérents à l'instar de cette copie qui, après avoir fort bien discuté la validité et les limites de la citation, se demande « dans quelles mesures la littérature peut accorder à l'auteur un pouvoir absolu de création par rapport à l'objet qu'il transforme (...). Si la littérature semble pouvoir rendre capable d'extraire de la pauvreté apparente une exception (I), le tour de force inattendu que permet l'écriture serait aussi de trouver, au sein d'un sujet « riche » les moyens de l'élever encore (II). Cette dynamique de dépassement montre alors bien que c'est la littérature qui « se joue » de l'écrivain en le ramenant sans cesse à la précarité de ce qu'il écrit par rapport à celle que renferme le sujet de l'écriture (III) ».

4/ Le plan et l'argumentation

Le sujet était propice à plusieurs problématiques et à une variété de plans. Les principales contraintes que tout candidat devait s'imposer étaient les suivantes (mais nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises) : une bonne compréhension du sujet, une réflexion dissertative cohérente à partir d'une problématique d'ordre littéraire et appuyée par un plan logique, progressif et des exemples pertinents. Beaucoup de copies ont négligé dans l'argumentation les éléments suivants : exemples peu nombreux ou/et pas analysés, citations critiques plus abondantes que des textes d'auteurs, parties entières relevant de ce que le jury considère comme un cours plaqué sans que le lien au sujet ne soit avéré, manque de perspective de l'histoire littéraire (il aurait été de bon ton de s'interroger sur le statut du « sujet » à travers les siècles, sa sacralisation *via* des thèmes obligés et les remises en question par exemple chez Victor Hugo).

En revanche, le jury a apprécié et salué toute tentative de montrer dans l'argumentation la correspondance entre une problématique et le plan adopté. Par exemple cette copie qui propose la problématique suivante : « dans quelle mesure l'autorité et la liberté de l'écrivain se fondent-elles sur les caractéristiques du sujet littéraire ? ». S'ensuit le plan logique et progressif qui peu à peu dépassera les propos contenus dans la citation : « La littérature semble déjouer la relation entre richesse et pouvoir (...) la pauvreté du sujet serait gage de souveraineté (I). Cependant, ce n'est pas le jugement du sujet qui fonde la souveraineté de l'écrivain mais son aptitude par « d'étranges tours » à faire sien le sujet (II). Finalement, la figure de l'écrivain comme roi grâce à la pauvreté du sujet n'est qu'un des tours de la littérature qui se caractérise

plutôt par la réversibilité du pouvoir ». La troisième partie de la dissertation explicite la question de « réversibilité » en ceci que l'écrivain entretient une « illusion » et demeure maître absolu de son art, quel que soit le sujet.

On insistera également sur l'importance des transitions entre les parties. Pour que le lecteur – et en l'occurrence le correcteur lors d'une épreuve de concours – puisse suivre sereinement la réflexion d'un candidat, il est nécessaire de travailler ces articulations cruciales que sont les introductions, transitions et conclusions.

Le choix des exemples et leur traitement est lui aussi crucial. Le jury a particulièrement apprécié les citations précises et pertinentes, telle la dernière strophe du poème « Le Soleil » de Baudelaire dans *Les Fleurs du Mal*, quatrain particulièrement éclairant sur l'inspiration créatrice et qui venait à propos illustrer la question du poète-roi :

*« Quand, ainsi qu'un poète, il descend dans les villes,
Il ennoblit le sort des choses les plus viles,
Et s'introduit en roi, sans bruit et sans valets,
Dans tous les hôpitaux et dans tous les palais. »*

5/ Bilan des copies corrigées

Nous l'avons signalé à plusieurs reprises dans le présent rapport, la correction de la langue est un élément important. Nul besoin d'y revenir. Néanmoins, cette année, le jury a constaté dans certaines copies un tropisme assez malvenu pour des formules maladroitement telles que l'utilisation assez excessive de mots savants qui ne sauraient remplacer la connaissance personnelle des textes, des tournures et autres expressions parfois familières. On rappellera que la correction – sinon l'élégance – est requise dans l'expression écrite d'une dissertation de français.

Plusieurs copies étaient inutilement longues (plus de vingt pages). Rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'écrire autant, surtout si le propos se délite au fil des pages. Il est inutile de « délayer » (on nous excusera le terme) un exemple en racontant toute la diégèse d'un roman, par exemple, que le jury connaît sans doute par ailleurs. Il suffira d'utiliser l'exemple à bon escient pour étayer ou illustrer une réflexion dans le cadre de la progression de la pensée. C'est bien à travers l'exemple ici que le jury peut évaluer non seulement la pertinence de la réflexion et de son illustration mais également la justesse et l'à propos de l'exemple lui-même. Une bonne copie brève, si elle est cohérente, bien menée, illustrée avec pertinence d'exemples choisis et commentés avec intelligence est de loin plus efficace.

Certaines copies ont axé leur problématique autour de la question de la réception. Il a semblé au jury qu'une telle approche était assez éloignée du sujet proposé par la citation (qui portait volontiers – nous l'avons montré – sur la création littéraire), même si l'on peut comprendre que ce n'est que par le regard du lecteur que l'écrivain « est » roi. Mais il fallait alors le (dé)montrer. Par ailleurs, une mauvaise compréhension du sujet a parfois conduit certains candidats à considérer qu'un écrivain peut transformer un sujet pauvre en une œuvre riche, ce qui n'était pas précisément le sujet. Enfin, certaines copies ont développé une problématique hors sujet (« Ce n'est ni nécessaire, ni uniquement parce que le sujet est 'pauvre' que l'écrivain est 'roi'. »). Mais l'écueil le plus fréquent de hors sujet rencontré à la lecture de l'ensemble des copies fut une réflexion sur la présence ou l'absence de l'auteur dans son œuvre, son effacement progressif. Certaines copies ont cru bon de ne dissenter « que » sur la première partie de la citation (« La littérature joue d'étranges tours »), ce qui a conduit les candidats à

une explicitation de la formule resserrée sans que le lien avec la seconde partie de la phrase (en particulier avec l'usage et le sens des deux points) ne soit analysé. Le jury a par ailleurs rencontré de singulières interprétations du sujet : un sujet pauvre correspond à un « lecteur peu cultivé » (sic). On comprendra qu'une telle compréhension ne permette pas une analyse pertinente du sujet.

En revanche, le jury a apprécié les copies qui ont su associer la réflexion sur le « sujet » à l'écriture même, en les tenant ensemble tout au long de l'argumentation. Certaines copies ont su trouver les références particulièrement éclairantes. En attestent par exemple les utilisations judicieuses du *Sacre de l'écrivain* de Paul Bénichou, ou bien encore lorsqu'une copie convoque Verlaine pour réfuter la thèse de Bernard Frank. On peut y lire :

« Face à un sujet abondamment abordé par la littérature, l'auteur peut parvenir à affirmer une vision singulière et à rester « roi » en se distinguant de ses prédécesseurs. Ainsi dans "Ariette III", Verlaine reprend à son compte le topos du paysage état d'âme :

*"Il pleure dans mon cœur
Comme il pleut sur la ville
Quelle est celle langueur
Qui pénètre mon cœur ? "*

Le néologisme de la tournure impersonnelle "il pleure" permet ici de remotiver la comparaison entre les émotions du poète et le paysage pluvieux. Verlaine aborde les thèmes de la poésie lyrique et romantique tout en amenant une originalité. »

On trouvera dans la même copie des exemples particulièrement probants pour étayer la thèse de l'auteur : « *Le choix d'écrire à propos d'un sujet pauvre permet le déploiement d'une vision originale et propre à l'auteur. Cela est particulièrement vrai dans le cadre de la poésie que Jean Cohen désigne comme "L'expression anormale d'un univers ordinaire".* » S'ensuit une analyse extrêmement pertinente de « Pain » de Ponge et du « Mendiant » de Hugo.

Une autre copie a su montrer avec finesse comment l'écrivain, « prisonnier » de topoï littéraires, peut les contourner et les renouveler. Après une description précise de la rencontre amoureuse dans *L'Astrée*, *La Princesse de Clèves*, *Phèdre* et de ses passages obligés notamment à travers les jeux de regards, le/la candidate a décrit comment Aragon, dans *Aurélien*, renouvelle la scène tout en partant de lieux communs :

« Il raconte la rencontre en Aurélien et Bérénice comme celles de personnes qui se sont mal regardées. Aragon brise le lieu commun en écrivant : "Quand Aurélien vit Bérénice pour la première fois, il la trouva franchement laide". La vue est toujours présente mais cette fois elle n'aboutit pas à la passion mais plutôt au rejet de l'autre. Aragon fait ici preuve d'originalité face au lieu commun de la scène de la première rencontre amoureuse. Il en suit les règles, puisqu'il reprend l'importance de la vue et également par le fait que les deux personnages décrivent l'autre et éprouvent des sentiments même s'ils ont négatifs. Le sujet est ici très riche, mais l'écrivain reste donc "roi" en décidant de contourner les lieux communs. »

Conclusion

Le jury souhaite saluer l'ensemble des candidats qui dans une grande majorité ont suivi les règles de l'exercice en proposant leur lecture de la citation et en s'appuyant sur des exemples littéraires variés. On l'aura compris, cette épreuve dissertative est ouverte, aucun plan n'est *a priori* attendu et aucune problématique souhaitée. Ce qui doit guider les candidats est une lecture du sujet qui les invite à la réflexion. Cette dernière doit être fondée sur une approche

personnelle des textes littéraires et faire montre d'une cohérence argumentative, dans un français correct et dans une graphie lisible et claire. L'étude littéraire est exigeante et requiert assurément tout à la fois une connaissance des textes et de l'histoire littéraire, une sensibilité certaine et une maîtrise des outils d'analyse qui permettent aux candidats de se confronter à tout type de sujet. Nous espérons que ces quelques remarques et conseils aideront les futurs candidats des prochaines sessions du concours B/L.